

# “LES CREATIVE COMMONS, ÇA SIMPLIFIE ÉNORMÉMENT LE SYSTÈME ”

---

LE 26 NOVEMBRE 2010 FRAMABLOG

---

Les Creative Commons vus et défendus publiquement par un artiste : on ne voit pas cela si souvent, et pourtant Curt Smith le fait simplement et efficacement. Une position intéressante que nous vous invitons à découvrir.

*Nos amis de Framablog nous ont permis de reproduire ce contenu et nous les en remercions. Nous en profitons pour vous inviter à les soutenir activement en leur faisant un don **ici** pour les aider dans la période difficile qu'ils traversent.*

Comme vous avez pu le constater, tous nos sites, chez OWNi sont en Creative Commons. Chez OWNmusic, nous, et surtout les artistes, souhaiterions pouvoir utiliser cette même licence pour la diffusion des oeuvres musicales du lundi. Seulement, ce concept et son fonctionnement sont souvent mal compris et les diverses alternatives qu'offrent ces licences sont peu connues. En fouillant dans les archives de Framablog, nous avons trouvé cet excellent témoignage qui explique très clairement et simplement comment les Creative Commons peuvent être utilisés pour la diffusion d'oeuvres musicales.

Il y a ceux qui se **morfondent** à constater la crise actuelle de l'industrie musicale et qui croient naïvement que la loi **Hadopi** va résoudre leurs problèmes. Et puis il y a les autres, comme le chanteur Curt Smith, qui nous expliquent calmement et sereinement en quoi les licences **Creative Commons** sont un choix contemporain simple et pertinent, pour ne pas dire « naturel », quand on souhaite autoriser la diffusion de sa musique sous certaines conditions (ici la non exploitation commerciale).

**Curt Smith** (à ne pas confondre avec **Robert Smith**) ne vous dira peut-être rien, mais certains vieux (comme moi) se souviennent de son groupe **Tears for Fears** dont les quelques chansons suivantes bercèrent la jeunesse **new wave** des années quatre-vingts : Mad World, Change, Shout ou encore Sowing the seeds of love.



Depuis Curt Smith[2] poursuit une carrière solo et a donc placé son dernier album **Halfway, pleased** sous licence Creative Commons By-Nc-Sa. Il s'en explique dans cette interview vidéo donnée le mois de novembre dernier sur le site de Dave Harris **RetroRewind**. La clarté de ses propos associée au climat tendu que fait régner la « menace Hadopi » nous ont donné envie de faire acte de *résistance* et de *subversion* en traduisant et sous-titrant ci-dessous le début de l'entretien.

—

Crédits photos CC flickr: **kellyv**; **Randy Stewart**

Remerciements Framalang : Olivier pour la transcription, Don Rico pour la traduction, Xavier pour le sous-titrage et Yostral pour le montage final (sacré travail d'équipe !)

### 1 ping

Tweets that mention "Les Creative Commons, ça simplifie énormément le système" » Article » OWNImusic, Réflexion, initiative, pratiques -- Topsy.com le 26 novembre 2010 - 19:26

[...] *This post was mentioned on Twitter by Guillaume Ledit , ATP, OxMoZ, Adrien Rougier, Denis Thomas and others. Denis Thomas said: RT@owni "Creative Commons, ça simplifie énormément le système" <http://bit.ly/fRz85t> sur @ownimusic @creativecommons <http://ccmixter.org> [...]*